

SH/MM/EA/CG/05/2022/115

**Monsieur le Président de la République,**

Je souhaite tout d'abord vous adresser mes plus vives et chaleureuses félicitations pour votre réélection à la fonction suprême de Président de la République Française. Cette marque de confiance renouvelée de la part des Françaises et des Français récompense votre action et honore votre engagement. En ces temps difficiles et incertains, vous avez su prendre les décisions adéquates pour maintenir notre économie et sauvegarder notre unité républicaine.

En tant que Président de l'Association des Maires du Département de La Réunion, et à ce titre représentant des 24 communes et cinq Établissements Publics Intercommunaux (EPCI) de l'île, je m'adresse à vous à l'aube de votre second mandat pour vous alerter sur la situation d'urgence sociale à La Réunion. Une urgence à laquelle nous devons apporter une réponse collective et concertée.

C'est dans cette optique, et avec la ferme volonté de travailler en bonne intelligence avec les services de l'État à La Réunion, que je vous sou mets quatre préconisations qui sont à mon sens susceptibles de répondre à court et moyen termes à la situation sociale particulièrement dégradée que nous subissons actuellement.

1. Déjà endémique à La Réunion, la problématique de la vie chère et du pouvoir d'achat ne cesse de s'aggraver. La crise économique mondialisée et les difficultés d'approvisionnement que rencontrent nos entreprises provoquent un choc inflationniste touchant de plein fouet les plus démunis mais aussi les classes moyennes. Pour y pallier rapidement et éviter que la situation ne s'empire, je propose la mise en place d'un **bouclier inflation** qui pourrait prendre la forme d'un **chèque alimentaire** à destination des ménages.

2. Malgré la baisse du chômage sur l'ensemble du territoire national, dont nous ne pouvons que nous féliciter, le taux de chômage à La Réunion reste largement supérieur à celui de la métropole et beaucoup de Réunionnaises et de Réunionnais sont encore aujourd'hui sans emploi ni perspective. C'est pourquoi, et même si cela ne doit pas nous freiner dans la recherche de réponses structurelles au chômage, je préconise pour 2022 un quota de **22 000 contrats Parcours Emploi Compétences (PEC) financés à 80% par l'État** au lieu des 12 000 prévus. Je préconise également, afin de rendre ces contrats plus attractifs auprès de la population et leur donner du pouvoir d'achat, que le volume horaire hebdomadaire minimum soit élevé à 26 heures au lieu des 21 heures actuellement prévues.

**Monsieur Emmanuel MACRON**  
**Président de la République**  
**Palais de l'Élysée**  
**55 Rue du Faubourg-Honoré**  
**75008 PARIS**

3. La situation du logement sur notre île est également très préoccupante. Deux points attirent particulièrement mon attention : la dégradation du parc de logement (notamment social) et le manque de logements disponibles. Il s'agit clairement d'un enjeu social et économique majeur pour La Réunion dans les années à venir. C'est pourquoi il nous faut, à moyen terme, investir massivement :

- en allouant des fonds pour la **réhabilitation** des logements les plus dégradés (et ainsi permettre à nos concitoyens de se loger dans des conditions dignes) ce à quoi s'étaient engagés Action Logement et la CDC Habitat lors de leur entrée dans l'actionnariat des bailleurs sociaux locaux ;

- pour permettre la **construction de 25 000 logements neufs** et ainsi répondre aux demandes de logements de notre population.

Par ailleurs, il serait à mon sens pertinent d'améliorer l'administration des parcours résidentiels et de mieux gérer les mutations entre bailleurs afin que la typologie des logements corresponde à la composition des foyers et à leurs évolutions. Le rôle de l'**ARMOS OI** (Association Régionale des Maîtres d'Ouvrage Sociaux et Aménageurs de l'Océan Indien) me semble dans ce cadre essentiel et nécessite d'être rappelé.

4. Enfin, malgré une exceptionnelle résilience depuis le début de la crise, nos agriculteurs sont en première ligne face à la flambée des coûts d'approvisionnement. Pour les accompagner au mieux dans cette période difficile et leur montrer que nous sommes à leurs côtés, je propose de mettre en place une **compensation des surcoûts sur les intrants et les matières premières agricoles** indispensables dans nos exploitations. Cette compensation permettra également de limiter l'augmentation des prix de la production agricole locale.

Si elles n'ont pas vocation à régler toutes nos difficultés, ces mesures seraient pour notre île et ses habitants une véritable bouffée d'oxygène à l'heure où le climat social semble se dégrader et notre vivre-ensemble menacé. Leurs inquiétudes légitimes, les Réunionnaises et les Réunionnais les ont récemment exprimées dans les urnes et cela doit nous alerter.

C'est pourquoi il est à mon sens impératif de passer immédiatement à l'action en proposant de véritables mesures pérennes. Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur le travail de concertation et d'échange déjà effectué, notamment dans le cadre des Assises des Outre-mer organisées entre Octobre 2017 et Mars 2018 et du Livre Bleu reprenant l'ensemble de ces travaux. Des mesures qui pourraient entrer dans le cadre d'une **loi-programme différenciée** pour chaque territoire ultra-marin mais néanmoins commune à l'ensemble de l'Outre-mer.

Vous sachant particulièrement attentif à la situation de La Réunion, sensible aux valeurs de notre territoire et attaché à la France d'Outre-mer, j'ai espoir que vous entendiez mes demandes, qui sont aussi celles de mes collègues Maires et Présidents d'EPCI, et que vous puissiez y répondre favorablement.

Je vous renouvelle mes plus vives et chaleureuses félicitations pour votre réélection et vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma plus haute considération.

*Bien Cordialement,*



Serge HOAREAU